

# FOCUS LE CIMETIÈRE DE CHILVERT POITIERS



# SOMMAIRE

- P 3.** Introduction
- P 5.** Un lieu chargé d'histoire
- P 6-8.** Un modèle de l'art funéraire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles
- P 9-10.** Un lieu en pleine évolution
- P 11.** Parcours des tombes remarquables
- P 20-21.** Plan
- P 22.** Glossaire
- P 23.** Bibliographie / Informations pratiques

# INTRODUCTION

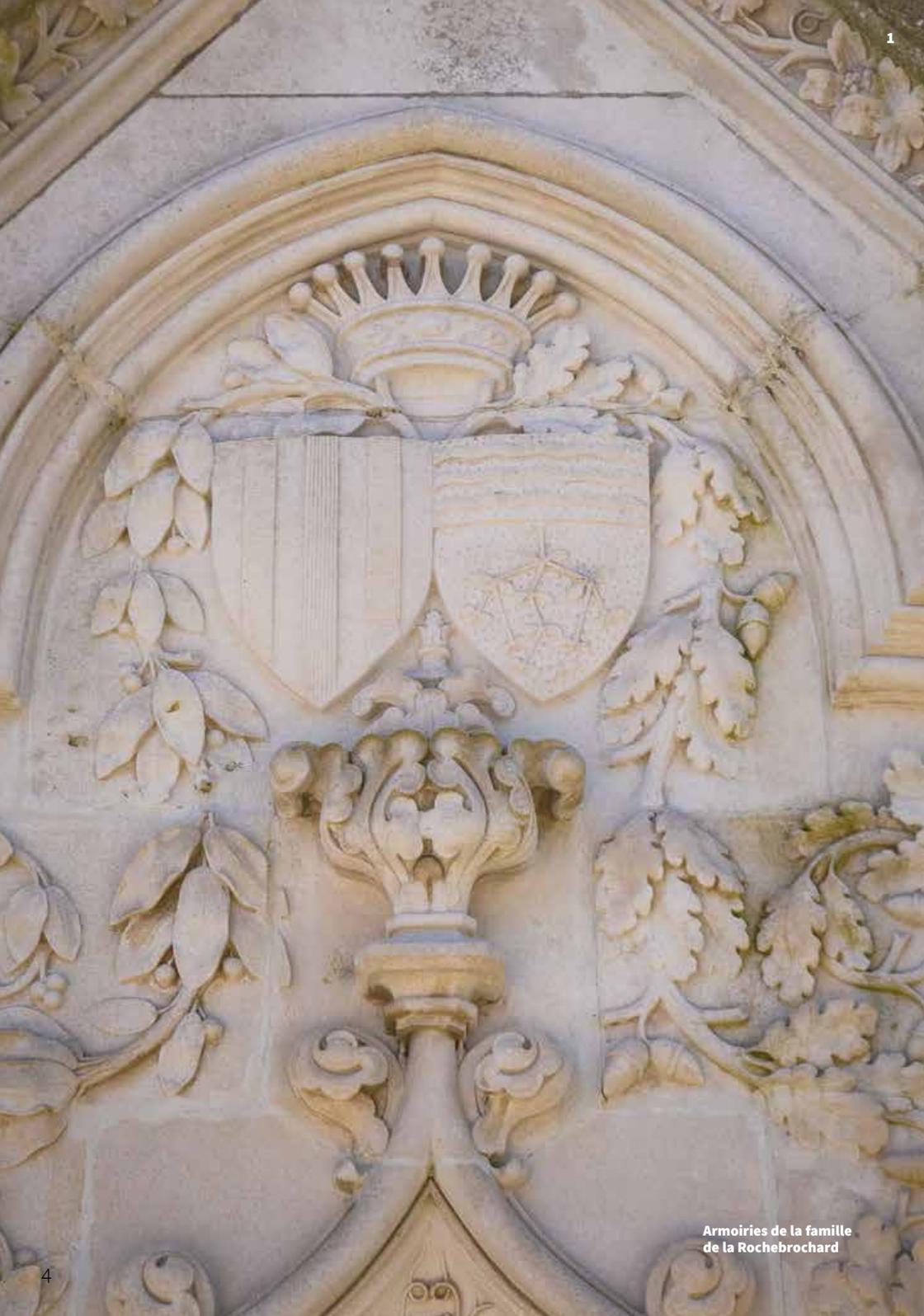
Ce parcours propose une découverte du cimetière de Chilvert. Espace commun ouvert à tous, lieu de recueillement, cet endroit paisible recèle des richesses patrimoniales remarquables, fragiles et méconnues.

Créé depuis plus de deux siècles, ce cimetière est aussi un lieu chargé d'histoire.

Il reflète l'histoire de l'aménagement de l'espace public à travers la variété paysagère des différents secteurs, le romantisme des parcelles anciennes contrastant avec la rigueur des allées plus contemporaines.

Il met également en valeur l'histoire des goûts, de la culture, de la place des morts parmi les vivants à travers la diversité des monuments et la richesse des décors funéraires.

Il est enfin un conservatoire des dépouilles de personnalités, connues ou déjà oubliées, que les familles ou la Ville ont voulu honorer à travers les noms inscrits sur les tombes.



Armoiries de la famille  
de la Rochebrochard

# UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

L'ouverture du cimetière de Chilvert s'inscrit dans les grands aménagements urbains de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle en France et en Europe. Depuis la fin du Moyen Âge, les inhumations ont lieu dans et autour des églises. Pour des raisons de salubrité et de décence, elles doivent désormais avoir lieu à l'extérieur des villes. Louis XVI l'initie dans une déclaration de 1776 ; Napoléon l'impose dans un décret de 1804 en même temps que le cadastre.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Poitiers compte beaucoup de cimetières en raison de ses nombreux établissements religieux (22 paroisses, 11 congrégations masculines, 12 congrégations féminines, plusieurs hôpitaux...). La commune de Poitiers a le projet dès 1779 d'ouvrir un cimetière, faubourg de La Tranchée, sur un terrain dit Le jardin de Chilvert appartenant à Etienne-André de LUSSAULT, chanoine de l'église Saint-Hilaire-le-Grand. À la Révolution, les biens de l'ex-chanoine, devenus biens nationaux, sont achetés par la commune et le terrain devient officiellement un cimetière.

Les inhumations commencent en 1793-1794. Le cimetière se limite alors à la partie Sud-Est actuelle (secteur 1 à 9). Puis, il est sans cesse agrandi vers l'Ouest, du côté de la Boivre : 1845, 1861, 1862, 1906, 1919, 1926. À l'Est, un quartier résidentiel se développe le long du cimetière et de l'avenue de Bordeaux (actuelle avenue de la Libération). Aujourd'hui, le cimetière s'étend sur 6 hectares, divisés en 30 secteurs et comprend 8 000 emplacements.

La partie la plus ancienne du XIX<sup>e</sup> siècle se reconnaît à la présence de cyprès et d'un cèdre qui aurait été planté dès l'ouverture. Ce secteur est aménagé comme un parc à l'anglaise, très en vogue à cette époque, et crée une atmosphère indéniablement romantique. La végétation (arbres, mousse et lierre) est foisonnante. L'allée centrale est droite. Le reste de la parcelle est desservi par des allées secondaires sinueuses et asymétriques. Les nombreuses tombes anciennes, à l'air éparpillé, dont certaines tombent en désuétude, portent les noms de personnalités connues et reconnues de Poitiers.

Les secteurs aménagés aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont bénéficié d'une organisation plus rationnelle. De part et d'autre des allées rectilignes, les tombes sont alignées selon un schéma rigoureux afin d'optimiser au maximum l'espace et de faciliter la circulation. L'espace est peu végétalisé.

# UN MODÈLE DE L'ART FUNÉRAIRE DES XIX<sup>e</sup> ET XX<sup>e</sup> SIÈCLES

Dans la partie la plus ancienne du cimetière, parmi la densité et la diversité des tombes, on remarque des constantes architecturales et décoratives.

Le matériau privilégié est la pierre calcaire extraite à Poitiers ou dans les carrières environnantes.

Les plus anciennes tombes sont constituées de caveaux enterrés surmontés d'une dalle plate et d'une stèle, de taille et de forme variées : cippes\*, obélisques\*, frontons, niches...

Les stèles deviennent supports de décors, parfois de portraits, souvent d'épithames (Point D, secteur 5).

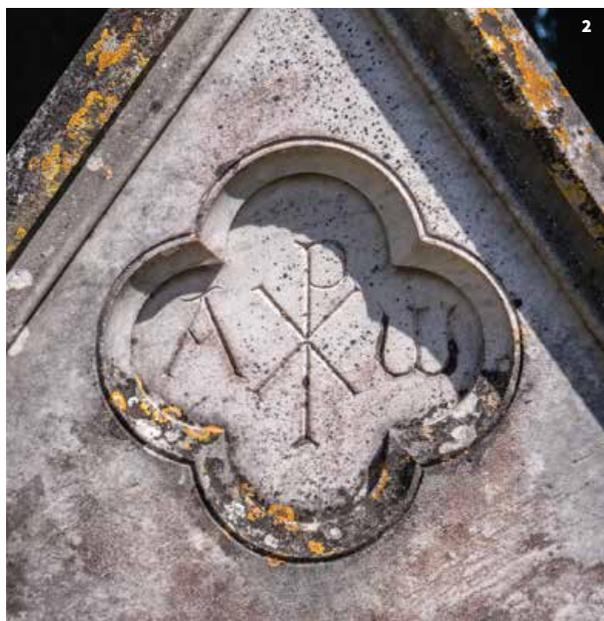
Des tombes en forme de chapelles des familles de notables bordent les deux allées principales. L'architecture et le décor sont de styles néo-classique ou néo-gothique très prisés au XIX<sup>e</sup> siècle. L'intérieur est aménagé comme un oratoire\* privé : un autel non consacré, un prie-Dieu et des statues permettent à la famille de venir prier dans l'intimité. Des vitraux ornent souvent le mur du fond et les ouvertures latérales. La Vierge ou les saints protecteurs y sont généralement représentés. Une grille en fer forgé, très souvent de belle facture, ferme l'accès à la chapelle.

Les tombes sont parfois regroupées sur une même concession. Ces regroupements sont soit entourés de chaînes ou d'une balustrade en fer forgé, soit délimités par une simple bordure en pierre ou en ciment (Point A, secteur 2). Ils abritent les tombes de familles de notables ou les membres d'une communauté religieuse (Point F, secteur 12).

Les ornements sont symboliques. La croix catholique est la plus fréquente : en pierre, en fer, en bois, en marbre, en perles. D'autres symboles sont empruntés à l'Antiquité : l'urne drapée rappelle le vase antique qui accueille les cendres du défunt ; le voile se réfère aux pleureuses qui accompagnent les cortèges funéraires ; la couronne figure le cycle permanent de la vie et de la mort ; la colonne tronquée évoque la vie trop vite brisée. Certaines sculptures sont plus rares : des mains serrées symbolisent la fidélité ou un sablier ailé représente la fuite du temps. D'autres plus savants comme l'alpha et l'oméga renvoient à l'espoir d'une vie éternelle. Des fleurs et végétaux sculptés, décors très fréquents et plus païens, expriment l'attachement et la fidélité des vivants à leurs morts. Un autre motif est récurrent : le pavot, fleur du sommeil, du repos éternel et de l'immortalité.



1



2

1. Tombe de la famille DESCOUT

2. L'alpha et l'oméga



**1. Tombe de Jacques CHAMPIGNY**

**2. Rusticage**

Les épitaphes, placées sur des dalles ou sur des stèles, sont gravées directement sur la pierre ou sur des supports en fonte ou en marbre. Ces inscriptions présentent les personnes inhumées - noms, prénoms et dates - et expriment parfois l'image que les proches désirent garder des personnes disparues. Les plus poignantes concernent les enfants : l'épitaphe à Pierre TENDRON, décédé à 9 ans et demi ou celles à Marie Philomène et Alfred FOMBEUR, décédés à quelques mois d'intervalle, l'une à 16 ans, l'autre à 20 ans (Point E, secteur 3 et Point B, secteur 4).

La sculpture remplace parfois l'épitaphe comme sur la tombe de Jacques CHAMPIGNY (1917-1919) où un enfant, cheveux bouclés tenant des fleurs dans ses mains, est assis sur un chaos de pierres incrustées de fleurs (Point H, secteur 18).

Si l'architecture funéraire du XIX<sup>e</sup> siècle s'inspire principalement de l'Antiquité ou de l'architecture gothique, quelques monuments font exception. Le tombeau en pierre de taille en forme de pyramide d'Emile ROUCHIER et de son épouse montre la fascination pour l'Égypte, très répandue en France et en Europe parmi leurs contemporains (Point G, secteur 16). Le style Art déco\* est également présent bien que peu répandu.

Les stèles, pour certaines en forme de croix, optent alors pour un style épuré. Les lignes géométriques de ces monuments sont adoucies par des décors de fleurs stylisées. Autre originalité : une croix plantée à la verticale semble fabriquée d'un tronc d'arbre. En fait, elle est en béton. Cette technique d'imitation appelée rusticage, visible dans d'autres cimetières, correspond à une mode éphémère qui s'est pratiquée dans les parcs et jardins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle (Point C, secteur 8).

Dans la partie contemporaine, les modèles de tombes sont moins diversifiés. La pierre calcaire fait place au granit poli, matériau d'entretien plus facile. Les dalles, presque toutes identiques, sont surmontées d'une stèle où sont gravés noms, prénoms, dates et parfois des épitaphes.

L'individualisation se fait principalement à partir d'éléments personnels. Chacun exprime ses regrets, sa fidélité, son respect à travers des objets ou des « pupitres » évoquant l'être cher, sa profession, le bonheur des jours heureux : un pêcheur à la ligne, une portée de musique, un piano, une guitare, une photo, un animal de compagnie, un jouet d'enfant et toujours des fleurs naturelles ou artificielles. L'espace des morts, de plus en plus laïcisé, reflète l'évolution de la société des vivants.

# UN LIEU EN PLEINE ÉVOLUTION

Chilvert, comme tout cimetière, est aujourd'hui un lieu en pleine évolution du point de vue des pratiques funéraires, de la préservation et de la gestion des sépultures, et de l'entretien des espaces.

Créé en 1991 puis agrandi en 2010, le carré musulman offre 160 emplacements. Ce carré est actuellement clos (Point I, secteurs 31 et 33). Un second a été ouvert au cimetière de La Cueille.

Ces tombes sont rassemblées dans un lieu réservé pour que soient respectées à la fois la tradition musulmane et la législation française. La personne décédée est enterrée individuellement, dans la terre, sans pierre tombale, mais le cercueil est obligatoire. Le corps entouré de linceuls est déposé sur le côté droit, la tête tournée vers la Mecque, haut lieu saint de l'Islam.

Les premiers emplacements étaient simplement matérialisés par un renflement de terre. Aujourd'hui, l'espace est entouré d'une bordure basse et la terre recouverte de cailloux, pierres ou gravillons. La stèle, de plus en plus fréquente, reprend les formes des symboles de l'Islam : le dôme arrondi des mosquées,

le croissant, l'étoile... Les nom, prénom et dates de la personne inhumée y sont gravés en français ou en arabe parfois complété par des versets du Coran.

Les nouvelles pratiques, répondant autant à des nécessités foncières qu'à l'évolution des mentalités, métamorphosent l'aspect des cimetières. La crémation en permanente progression, oblige les communes de plus de 2 000 habitants à créer des espaces cinéraires appropriés.

À Chilvert, plusieurs possibilités s'offrent aux familles. Elles peuvent choisir de recueillir les cendres funéraires dans des urnes qui peuvent être scellées sur le caveau familial ou, comme un cercueil, être déposées à l'intérieur du caveau. Elles peuvent aussi déposer l'urne dans une cavurne, un caveau de 1 x 1 mètre aménagé par la commune et conçu pour accueillir une ou plusieurs urnes. Libre à chacun d'aménager la dalle de béton selon ses goûts (Point J, secteur 20).

**Carré Musulman**





## 1. Cavurnes

## 2. Colombariums



Depuis 2003, la Ville de Poitiers propose également un columbarium. Cette petite construction vient de l'Antiquité et rappelle l'intérieur des pigeonniers. Celui de Chilvert est un mur de cases ou de niches dans lesquelles peuvent être déposées une ou plusieurs urnes. Cette formule plus collective peut cependant être individualisée par la pose d'une plaque d'identification spécifiant nom, prénom et dates de la personne inhumée. La porte scellée de la niche peut être personnalisée par un bouquet glissé dans un vase, une photo gravée ou des épitaphes (Point K, secteur 20).

La gestion des sépultures est basée sur le principe de concessions temporaires ou perpétuelles octroyées à des particuliers dans un espace public qu'est le cimetière. Il existe deux procédures de reprise.

Concernant les concessions temporaires, la commune peut reprendre des sépultures lorsque la durée de cession est achevée, et après un délai de 3 ans durant lequel les ayants droit sont contactés pour faire connaître leurs intentions concernant le renouvellement ou non de la concession.

Concernant les concessions perpétuelles, souvent très anciennes, la commune peut entamer une procédure de reprise d'une sépulture qui semble abandonnée en suivant

un protocole précis : deux constats d'abandon établis par un officier de police et un membre du conseil municipal puis la décision de reprise votée par le conseil municipal, publiée en mairie, en préfecture et affichée au cimetière à intervalles réguliers. La famille a un an pour se manifester. En revanche, si aucun ayant droit ne se fait connaître, la commune peut reprendre la concession et ensuite permettre à de nouveaux propriétaires d'y établir une sépulture. A Poitiers, un programme propose la vente de chapelles abandonnées pour 1 euro symbolique en contrepartie de la restauration du monument par les acquéreurs.

L'entretien des cimetières suit également les préoccupations actuelles de préservation de la nature. La propreté et la dignité font partie du respect exigé par les lieux. La sécurité, également, est obligatoire. Les proches doivent pouvoir circuler sans risques entre les tombes. Aucun produit phytosanitaire n'est utilisé. Les tontes et le désherbage sont font au motoculteur ou à la main. Certains arbres sont sacrifiés à la préservation des tombes, de nouvelles essences sont plantées régulièrement. La gestion écologique s'applique ici au même titre que dans la gestion des espaces publics de la Ville de Poitiers.

# PARCOURS DES TOMBES REMARQUABLES



## 1 FAMILLE BONCENNE SECTEUR 6

Selon le *Dictionnaire Historique et Généalogique des Familles du Poitou*, la famille **BONCENNE**, originaire des environs de Celles l'Evescault et Benassais, ... a fourni au barreau de Poitiers un de ses membres les plus éloquents et à la science du droit un des interprètes les plus distingués.

Pierre **BONCENNE** (1774-1847) naît, étudie, vit et meurt à Poitiers. Il devient avocat puis professeur et Doyen de la faculté de Droit de Poitiers.

En 1815, lors du retour éphémère de Napoléon en France, il représente la Vienne à la Chambre des Cent-Jours. Puis, sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, il siège au Conseil général de la Vienne. Il y présente un projet intitulé : *De la navigation du Clain et de sa jonction à la Charente et à la Sèvre Niortaise*. Le projet n'est pas suivi d'effet.

Une rue, percée en 1860, partant du Palais, alors Palais de Justice, vers la gare, porte son nom.

La tombe familiale, en pierre blanche, est composée de deux dalles superposées et d'une stèle imposante en forme de cippe\*, surmontée d'une croix. Le nom de la famille est gravé sur une plaque de marbre noir.



## 2 FAMILLE RENARD DITE LA TANIÈRE SECTEUR 7

Ce monument *Art déco* tranche avec le style des tombeaux qui l'entourent. Si la dalle est traditionnelle, la stèle aux découpes géométriques est ornée de fleurs stylisées.

L'approche de la mort est ici humoristique. Un des membres de la famille s'appelant **RENARD**, le tombeau prend le nom de Tanière. Et un renard au regard malicieux semble méditer l'épithaphe gravée sous ses babines : *On se réjouit d'une naissance, on doit accepter la mort. En fait, la mort n'est qu'un manque de savoir vivre.*



### 3 FAMILLE BOCLET-LOUSTAU SECTEUR 8

Charles-François-Benjamin BOCLET était domicilié à Poitiers, au 12 rue de la Baume (actuelle rue Sheurer-Kestner), près du parc de Blossac. Veuf de Thérèse LOUSTEAU en 1873, il épouse sa belle-sœur Angélique LOUSTEAU, la même année. Le tombeau porte les noms des deux familles.

Cette chapelle en pierre de taille calcaire présente toutes les caractéristiques architecturales des temples grecs. Le toit à deux pentes est marqué aux quatre angles par des larves, visages inspirés de l'art antique représentant un génie funéraire. Coté façade, rien ne manque : fronton triangulaire, corniche et frise. Les angles sont soulignés par des pilastres\* cannelés terminés par des chapiteaux corinthiens. L'ouverture centrale et les baies latérales sont soulignées par des frises sculptées. Le décor cumule les symboles funéraires : rinceaux de pavots, feuilles d'acanthé, couronnes d'immortelles et sablier ailé. L'ouverture centrale est fermée par une porte en fer forgé avec des fleurs rapportées en fonte.



### 4 GASTON HULIN (1882-1944) SECTEUR 2

Fils de cheminot, né à Poitiers, Gaston HULIN fait des études de Droit et devient avocat au barreau de Poitiers. Membre du parti radical-socialiste, il est élu deux fois député de la Vienne. En 1933, le Président Edouard DALADIER le choisit comme sous-secrétaire d'État à la Guerre. Cette nomination fait scandale. Gaston HULIN doit abandonner ses fonctions.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'engage comme résistant et rejoint le Réseau Renard. Arrêté en 1942, il est déporté au camp de Gross-Rosen en Allemagne où il meurt en 1944 sous les coups de ses gardiens. Le caveau familial, très sobre, est son cénotaphe\*.

\* Définitions à retrouver en page 22



**5 LOUIS-FRANÇOIS-MARIE  
BELLIN DE LA LIBORLIÈRE**  
(1774-1847)  
SECTEUR 1

Né dans les Deux-Sèvres, Louis-François-Marie BELLIN DE LA LIBORLIÈRE est destiné à une vie ecclésiastique. La Révolution l'oblige à interrompre ses études pour suivre son père en exil. Le jeune homme commence alors une carrière militaire puis quitte l'épée pour la plume.

En 1800, de retour en France grâce à l'amnistie générale accordée aux émigrés, il connaît un certain succès en publiant des pastiches d'œuvres littéraires en vogue. Grâce à ses relations et amitiés, il obtient en 1808, au moment où Napoléon refonde l'organisation de l'enseignement en France, le poste d'Inspecteur de l'Université de Poitiers. Puis, en 1815, il devient le premier Recteur d'Académie de Poitiers.

Il est également fondateur de la Société d'Agriculture, Belles Lettres et Arts de Poitiers et membre actif de la Société des Antiquaires de l'Ouest. En 1846, il publie *Vieux souvenirs du Poitiers d'avant 1789*.

Son tombeau, en forme de sarcophage\*, se situe parmi un ensemble de sépultures similaires, datant de la création du cimetière.



**6 JACQUES DE GRALLY**  
(1884-1911)  
SECTEUR 2

Né à Poitiers, le lieutenant - aviateur Jacques de GRALLY est *tué en service commandé d'une chute mortelle / à Rigny (Aube) ...* comme l'indique l'épithaphe de sa tombe. Un monument a été érigé à sa gloire, à l'endroit où son aéroplane s'est écrasé.

Il est inhumé dans l'enclos familial : quatre dalles identiques, entourées d'une chaîne en fonte, une stèle monumentale surplombée par une croix. Au pied de la croix, les armoiries\* surmontées d'une couronne de comte rappellent les origines aristocratiques de la famille. Les plaques en marbre noir contrastent avec la pierre calcaire. Celle de l'aviateur domine toutes les autres et rappelle les circonstances de sa mort.

À Poitiers, derrière l'Hôtel des Postes, rue des Écossais, une rue à son nom et une plaque commémorative rendent honneur à ce pionnier de l'aviation militaire.



**7 ZELMA LAROCHE**  
(1849-1897)  
SECTEUR 2

Fille d'instituteur, née en Haute-Vienne, Zelma LAROCHE épouse Théodore MITTERRAND, chef de gare, en poste temporairement à Poitiers. Elle meurt à Poitiers.

Zelma LAROCHE est la grand-mère paternelle de François MITTERRAND, président de la République française de 1981 à 1995. François MITTERRAND, né en 1916, ignorait tout de cette grand-mère. Mais, amoureux des cimetières, le Président, de passage à Poitiers, est venu se recueillir sur la tombe de cette aïeule.

Le tombeau de Zelma LAROCHE reprend un des modèles les plus fréquents dans ce secteur du XIX<sup>e</sup> siècle. Au-dessus d'une simple dalle plate s'élève une stèle en forme de cippe surmontée d'une croix.

L'épithaphe gravée sur la stèle est elle aussi très caractéristique des épithaphes du XIX<sup>e</sup> siècle : après le nom et les dates de la défunte, la famille exprime ses regrets et demande à chacun de prier Dieu pour elle.



**8 HONORÉ GABILLIET**  
(1804-1845)  
SECTEUR 2

Honoré GABILLIET, cordonnier, a été membre actif puis Président de la Société Philanthropique et de Secours Mutuels de Poitiers, première association de bienfaisance non confessionnelle de France. Créée en 1780, cette société a pour objectif de *remédier aux malheurs qui accablent sans cesse les ouvriers, soit par manque de travail, soit par accident, maladie soit autres évènements que l'homme ne peut prévoir...*

L'épithaphe gravée sur la stèle précise que le conseil municipal a octroyé une concession gratuite à perpétuité à la Société et que le monument a été élevé par la Société.

Les pierres ont été offertes par les ouvriers maçons de la ville.

Au pied de la stèle, sur une plaque de marbre noir, la Société rend hommage à ses membres, morts pour la France, lors des guerres de 1870 et de 1914-1918.

À Poitiers, près du Pont de ROCHEREUIL, entre le Boulevard FREMONT, la rue du Général-SARRAIL et la rue GABILLET, se trouve une cité qui porte son nom et compte une vingtaine de maisons d'*Habitation à Bon Marché*. Ce type de lotissement est un des premiers construit dans la région (1930 et 1936).



**9 SYLVAIN DRAULT**  
(1795-1848)  
SECTEUR 9

Avocat, procureur général, conseiller général puis député de la Vienne, Sylvain DRAULT est un personnage politiquement engagé. Il apporte son soutien au Général BERTON guillotiné place du Pilori à Poitiers (actuelle place de la Liberté) pour avoir tenté une insurrection au nom de la liberté. Ce soutien courageux lui vaut d'être écarté du barreau pendant deux ans.

La Ville de Poitiers lui a élevé et entretient toujours un monument funéraire pourvu d'une épitaphe qui dépeint le personnage : *... bon citoyen, homme privé il fut ami sûr, obligé pour tous, il était le conseil et l'ami des malheureux.* Sur la stèle surplombant sa tombe, un portrait en bronze le représente de face. La mémoire de Sylvain DRAULT est toujours présente à Poitiers, dans le centre-ville, puisqu'une rue et un centre d'hébergement portent son nom.



**10 CAMILLE ROULAND**  
(1808-1866)  
SECTEUR 5

Chanoine honoraire de l'église de Saint-Porchaire, le père Camille ROULAND bénéficie d'un monument qu'une communauté reconnaissante a fait ériger.

À mi-chemin entre la chapelle et la chasse reliquaire, ce mausolée abrite le gisant du défunt, reposant sur son lit funéraire. Le sculpteur a pris soin de représenter les mains et le visage jusqu'aux boucles de cheveux avec réalisme. Les drapés, plis, dentelles et broderie de ses habits sacerdotaux sont reproduits avec exactitude, précision et minutie.



**11 OLIVIER BOURBEAU**  
(1811-1877)  
SECTEUR 12

Né à Poitiers dans une famille de notaires, Olivier BOURBEAU étudie le Droit et devient avocat et professeur de Droit.

Il mène parallèlement une carrière politique : député, sénateur, président du conseil général de la Vienne. Deux fois maire de Poitiers, il impulse la construction du nouvel Hôtel de Ville dont il pose la première pierre en 1869 alors qu'il est Ministre de l'Instruction publique.

Le monument funéraire est un enclos de sépultures végétalisé, entouré d'une balustrade en fer forgé. Les deux dalles placées côte à côte dans l'enclos sont bordées de part et d'autre d'une haie de buis taillés. Montée sur un piédestal, la stèle au sommet triangulaire, est surmontée d'une Croix. La plaque qui devait présenter les noms et dates de la famille est descellée.

Son buste sculpté par Amédée BROUILLET (1826-1901) surplombe le premier palier de l'escalier d'honneur de l'Hôtel de Ville. Dans le centre-ville, une très ancienne rue, longtemps appelée rue Neuve, porte son nom.



**12 LOUIS-GABRIEL-GOLDERIC AUBARET**  
(1825-1894)  
SECTEUR 12

Issu d'une famille de magistrats de Montpellier, Louis-Gabriel-Goldéric AUBARET effectue une carrière dans la Marine Royale et participe aux campagnes dans le Sud-Est asiatique. Sa curiosité pour les cultures et les langues orientales le conduit vers une carrière d'interprète puis de diplomate. En 1864, il est le premier consul de Bangkok. De nombreuses autres missions lui sont confiées dans les Balkans et au Moyen-Orient. Polyglotte, il a laissé un dictionnaire français-annamite et d'autres ouvrages linguistiques.

Il s'éteint à Poitiers dans l'hôtel particulier qui porte toujours son nom, aujourd'hui Faculté de Droit et Sciences Sociales.

Le monument funéraire de la famille, une chapelle de style néo-antique surmontée d'une croix, rappelle l'architecture d'un temple. Sur la façade, se trouvent deux cartouches. Sur l'un, trois écussons portent les monogrammes des membres de la famille. Sur l'autre, les paroles de l'Apocalypse *BEATI MORTUI QUI IN DOMINO MORIUNTUR : Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur*. A l'intérieur, une plaque gravée rappelle les titres et honneurs du défunt.



**13 PÈRE CAMILLE DE LA CROIX**  
(1831-1911)  
SECTEUR 13

Prêtre jésuite d'origine belge, le père Camille de LA CROIX arrive à Poitiers en 1864 comme professeur de musique au collège Saint-Joseph. Passionné par l'archéologie, il a été dispensé de ses fonctions d'enseignant à partir de 1877 par l'évêque de Poitiers, Monseigneur PIE, pour se consacrer exclusivement aux fouilles. On lui doit de nombreuses découvertes : les thermes gallo-romains de Sanxay, l'Hypogée des Dunes à Poitiers... Il comprend et démontre que le baptistère Saint-Jean n'est pas un temple païen mais un lieu de baptême par immersion. Il étend ses fouilles dans la Vienne et plus largement dans le Sud-Ouest. Il décède ruiné, ayant consacré toute sa fortune à ses travaux et lègue à la Société des Antiquaires de l'Ouest ses collections, ses archives, ses bibliothèques et le terrain de l'Hypogée.

Le père de LA CROIX est inhumé dans l'enclos de sa congrégation. Sur la stèle est gravé l'emblème de la Compagnie de Jésus, le monogramme du Christ IHS - *Jesus Hominem Salvator, Jésus sauveur de l'Humanité* - surmonté d'une croix et coiffant les trois clous de la crucifixion.



**14 LE CARRÉ MILITAIRE**  
SECTEUR 10

Le carré militaire est un espace réservé aux soldats tués au combat. Il comprend un alignement de tombes identiques des soldats morts pendant la Première Guerre mondiale sobrement marquées par une croix pour les défunts de confession catholique ou une stèle pour les défunts de confessions musulmane ou juive.

Le monument placé au centre est constitué de trois parties : un sarcophage, un socle et une statue. Le sarcophage abrite les ossements des soldats morts lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Le socle supporte plusieurs épitaphes. L'une cite le nom de militaires poitevins *tombés aux champs d'honneur*. Deux autres rappellent le rôle actif de l'Association du *Souvenir français* dans l'érection de ce monument. La statue en bronze, allégorie de la République, est représentée sous les traits d'une jeune femme, vêtue à l'antique, une étoile dans les cheveux, tenant dans la main droite le drapeau replié et dans la main gauche, une branche de laurier. Elle foule au pied les instruments de la guerre : fusil, casque, épée, ancre. Ce modèle, œuvre du sculpteur Edouard MILLET, a été utilisée pour de nombreux monuments aux morts français.

L'association du *Souvenir français* et la Ville de Poitiers veillent au fleurissement, à l'entretien, et à la restauration de ces espaces dédiés à la mémoire collective.



**15 PAUL GUILLON**  
(1913-1965)  
SECTEUR 19

Né à Vendevre-du-Poitou dans une famille d'instituteurs, Paul GUILLON devient médecin militaire, officier du corps de santé des troupes coloniales militaires. Il s'engage très tôt dans les actions de la France Libre et sera inscrit sur la liste des Compagnons de la Libération. En 1947, il quitte l'armée et s'installe comme médecin généraliste à Poitiers, tout en poursuivant une vie d'engagement politique. Conseiller municipal, il est élu deux fois député de la Vienne.

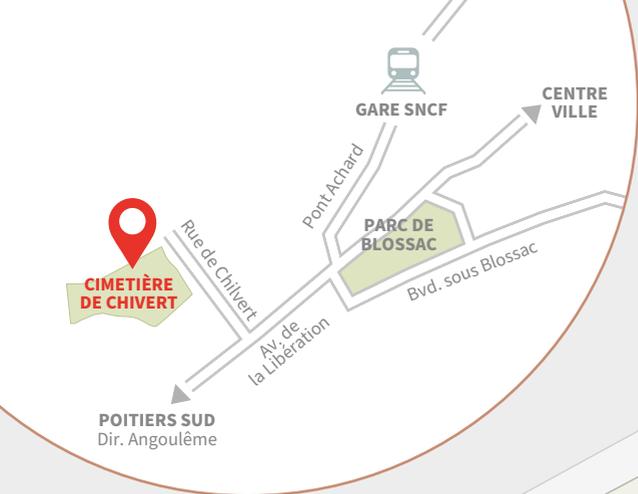
Sur la dalle de sa tombe, délimitée par une discrète bordure de granit poli, une croix de Lorraine en gravillons noirs se détache sur un fond de gravillons blancs. Sur la stèle, discrètement apposées en haut, à gauche : la croix des Compagnons de la Libération et les palmes de la Légion d'honneur. En février 1977, Paul VERTADIER, alors maire de Poitiers, donne le nom de Paul-GUILLON à une voie percée en centre-ville en mémoire de son courage, de son patriotisme, de son esprit d'abnégation et de sa volonté de servir sa ville et son pays.



**16 LE MONUMENT  
DU RÉSEAU RENARD**  
SECTEUR 20

À droite de l'entrée principale du cimetière, immédiatement remarquable, se trouve le monument commémoratif du Réseau Renard. Créé dès 1940, ce groupe de résistants avait pour objectif de répandre des informations antinazies, d'établir des liens entre les différents réseaux de résistants et de préparer l'arrivée des troupes alliées. Fin août 1942, le réseau est démantelé. Parmi les 100 personnes arrêtées, 29 seront déportées.

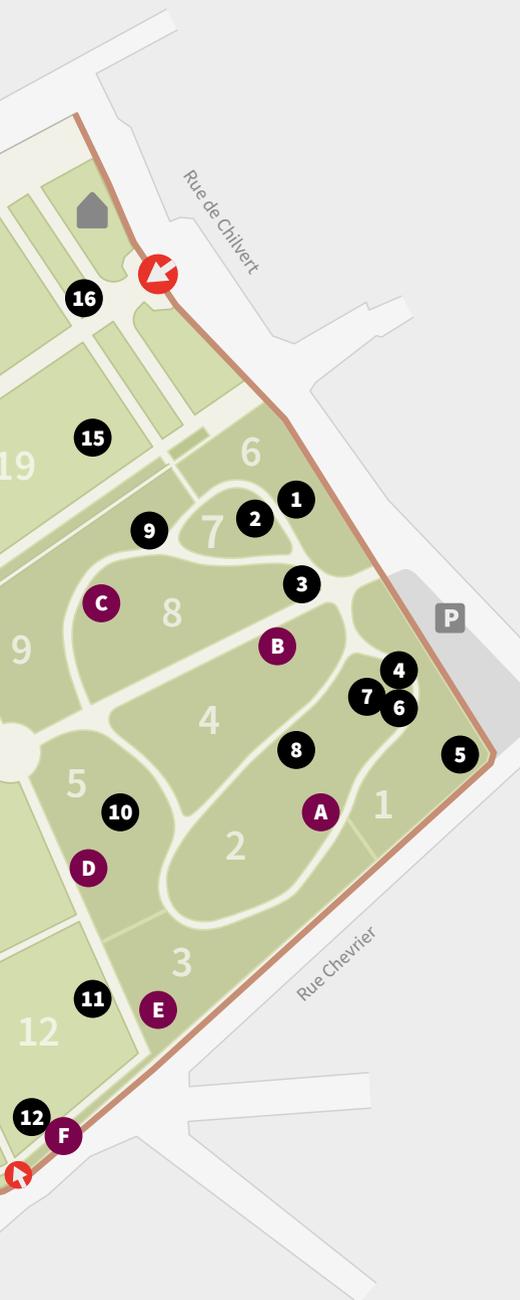
Sur la stèle, on peut lire, sobrement gravé : *À la mémoire des 52 agents du Réseau Renard morts pour la France.* Sur la grande dalle sont posées 11 plaques commémoratives avec les prénoms, noms, dates de naissance et de décès des 11 membres du réseau arrêtés, déportés et guillotonnés le 3 décembre 1943 dans la prison de WOLFENBÜTEL, en Allemagne.



**LÉGENDES**

-  Entrée principale / entrées secondaires
-  Accueil
-  Parking
-  Ossuaire
-  Dépositoire

# LES TOMBES À DÉCOUVRIR



## À NE PAS MANQUER :

1. **Famille BONCENNE** - Secteur 6
2. **Famille RENARD dite LA TANIÈRE** - Secteur 7
3. **Famille BOCLET-LOUSTAU** - Secteur 8
4. **Gaston HULIN** - Secteur 2
5. **Louis-François-Marie de la LIBORLIÈRE**  
Secteur 1
6. **Jacques de GRAILLY** - Secteur 2
7. **Zelma LAROCHE** - Secteur 2
8. **Honoré GABILLIET** - Secteur 2
9. **Sylvain DRAULT** - Secteur 9
10. **Camille ROULAND** - Secteur 5
11. **Olivier BOURBEAU** - Secteur 12
12. **Louis-Gabriel-Goldéric AUBARET** - Secteur 12
13. **Père Camille de la CROIX** - Secteur 13
14. **Le carré militaire** - Secteur 10
15. **Paul GUILLON** - Secteur 19
16. **Monument du réseau RENARD** - Secteur 20

## A VOIR ÉGALEMENT :

- A. **Charles DESCOUT** - Secteur 2
- B. **Marie Philomène et Alfred FOMBEUR**  
Secteur 4
- C. **Tombe surmontée d'une croix en « rustique »**  
Secteur 8
- D. **Jules-César ROBUCHON** - Secteur 5
- E. **Pierre TENDRON** - Secteur 3
- F. **Regroupement des tombes de la communauté religieuse** - Secteur 12
- G. **Époux ROUCHIER** - Secteur 16
- H. **Jacques CHAMPIGNY** - Secteur 18
- I. **Carrés musulmans** - Secteurs 31 et 33
- J. **Cavernes** - Secteur 20
- K. **Colombariums** - Secteur 20

# GLOSSAIRE

## **Art déco**

Mouvement artistique et style décoratif de portée mondiale qui se développe entre les années 1910 et 1930. Il concerne tous les arts : l'architecture, notamment intérieure (tapisseries, vitraux, ferronnerie, peintures et sculptures), le mobilier (ébénisterie, céramique, orfèvrerie...), la mode vestimentaire, les arts graphiques.

## **Armoiries**

Symboles qui désignent une famille, un territoire, une corporation... Ils sont divers (motifs géométriques, animaux, végétaux...) et sont disposés de manière réglementée sur différents types de supports : un écu, un sceau, une armure, un bâtiment, un objet... Selon le support, ils sont peints, sculptés ou gravés.

## **Cimetière**

Espace consacré aux sépultures, pouvant également abriter un site cinéraire. Le cimetière français a statut de domaine public municipal. Il constitue un espace religieusement neutre depuis 1881, avec des exceptions (voir carré confessionnel). En théorie, la norme est le « terrain commun », mais des parcelles de sol peuvent être concédées, y compris « à perpétuité ». Il constitue un espace ouvert au public, souvent urbanisé et planté, où l'on doit observer un comportement spécifique.

## **Carré confessionnel**

Les circulaires du ministère de l'Intérieur des 28 novembre 1975 et du 14 février 1991, et celle du 19 février 2008 qui remplace les précédentes, invitent les préfets à recommander aux maires d'user de leur pouvoir de police, qui comprend celui de désigner l'emplacement des sépultures dans un cimetière pour réserver des « carrés spéciaux » à la sépulture de défunts de même religion, à la demande des familles.

## **Cénotaphe**

Tombeau élevé à la mémoire d'un mort et qui ne contient pas son corps.

## **Cippe**

Stèle funéraire ayant la forme d'une colonne courte ou d'un pilier rectangulaire et portant des inscriptions.

## **Obélisque**

Dans l'art égyptien, colonne terminée par une pointe pyramidale.

## **Oratoire**

Petit édifice religieux destiné à la prière.

## **Ossuaire**

Construction où sont réunis les ossements exhumés d'un cimetière.

## **Pilastre**

Pilier plat engagé dans un mur formant une légère saillie.

## **Sarcophage**

Longue cuve fermée d'un couvercle dans laquelle, sous l'Antiquité, étaient mis les corps non incinérés. Les sarcophages, en forme de coffre, peuvent parfois être symboliques et ne contenir aucun corps. Le couvercle du sarcophage peut être une simple dalle plate ou être en forme de toit à bâtière, à deux rampants, ou bien encore en forme de toit bombé.

## **Tombe**

Lieu où est déposé le corps d'un défunt. Ce lieu peut être une cavité creusée dans le sol (fosse), une construction souterraine (caveau). La tombe est généralement signalée par un monument funéraire ou tombeau.

## **Tombeau**

Monument funéraire élevé à la mémoire d'un défunt et placé sur la sépulture. Le terme englobe toutes les formes de monuments.

# BIBLIOGRAPHIE

**BERTRAND Régis, GROUD Guénola**, *Cimetières et tombeaux*, Éditions du patrimoine, Centre des monuments historiques, 2016.

**CALMON Jean-Henri**, *La chute du réseau Renard, Poitiers 1942*, Geste Éditions, 2013.

**DUHAU Isabelle, GROUD Guénola (s.d.)**, *Cimetières et tombeaux funéraires*, Étude Protection Valorisation. Documents & méthodes, 2020.

**PELLEGRIN Nicole**, *Le boudoir de Pauline*, l'Actualité Nouvelle- Aquitaine, Été-Automne N°134, pp. 52-54, 2022.

**RAGON Michel**, *L'espace de la mort, essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Édition Albin Michel, 1981.

**THIMONIER Joseph, DELAVEAU Daniel**, textes poétiques de **CORDEBOEUF Michel**, *Les silences de la mémoire, histoire des cimetières de Poitiers*, éditions Michel Fontaine, 1996.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## **CIMETIÈRE DE CHILVERT :**

21 rue de Chilvert - 86000 POITIERS

### **Horaires d'ouverture des cimetières :**

- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : **de 8h à 17h30**
- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : **de 8h à 19h.**

Il n'est plus autorisé de pénétrer dans les cimetières  
15 minutes avant la fermeture.

## **GRAND POITIERS APPARTIENT AU RÉSEAU NATIONAL DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE**

Les préfets de région attribuent le label Villes ou Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui mettent en œuvre des actions d'animation et de valorisation de l'architecture et du patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers, des cheffes et chefs de projet et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XXI<sup>e</sup> siècle, les villes et pays mettent en scène l'architecture et le patrimoine dans sa diversité.

Aujourd'hui, un réseau de plus de 200 villes et pays vous offre son savoir-faire dans toute la France.

Grand Poitiers assure la mise en œuvre des visites, conférences, ateliers, publications, animations qui ont pour objectif de présenter le patrimoine aux habitants, aux touristes et aux publics scolaires.

### **RENSEIGNEMENTS :**

Grand Poitiers  
Communauté urbaine  
Direction Culture-Patrimoine  
84, rue des Carmélites,  
86000 Poitiers

Tél. : 05 49 52 35 35  
[patrimoine@grandpoitiers.fr](mailto:patrimoine@grandpoitiers.fr)  
[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)



Soutenu  
par



Direction régionale  
des Affaires culturelles  
de Nouvelle-Aquitaine

**GRAND POITIERS**  
communauté urbaine